

DÉCLARATION D'INTÉRÊTS

HENNEQUIN

Thomas

**Membre d EPCI/Communauté de communes des Portes de la Thiérache/
Président**

Élu(e) ou nommé(e) le : 06/02/2025

Déclaration déposée le : 25/05/2025 22:34:12

Renseignements personnels :

Date de naissance : 04/05/1994

Adresse : [REDACTED]

1° Les activités professionnelles donnant lieu à rémunération ou gratification exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Employeur : Thomas HENNEQUIN (EI) depuis le 01/2022 Médecin généraliste Commentaire : En cours d'activité	2022 : 147 509 € Net 2023 : 193 400 € Net 2024 : 201 000 € Net 2025 : 65 000 € Net

2° Les activités de consultant exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Néant	

3° Les participations aux organes dirigeants d'un organisme public ou privé ou d'une société à la date de l'élection ou de la nomination et au cours des cinq années précédant la date de la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Organisme : Parti Socialiste de 10/2020 à 05/2022 Secrétaire National adjoint	2020 : 0 € Net 2021 : 0 € Net 2022 : 0 € Net
Organisme : Parti Socialiste de 10/2019 à 02/2023 Premier fédéral de l'Aisne	2019 : 0 € Net 2020 : 0 € Net 2021 : 0 € Net 2022 : 0 € Net 2023 : 0 € Net
Organisme : HCAAM depuis le 02/2022 Représentant AMF	2022 : 0 € Net 2023 : 0 € Net 2024 : 0 € Net 2025 : 0 € Net
Organisme : CPTS du Grand Laonnois depuis le 07/2024 Président Commentaire : 0 euros perçu à ce jour. Indemnisation à venir mais non encore connue	2024 : 0 € Net 2025 : 0 € Net
Organisme : ARS Hauts-de-France depuis le 10/2024 Membre du Conseil d'Administration (représentant AMF)	2024 : 0 € Net 2025 : 0 € Net

4° Les participations financières directes dans le capital d'une société à la date de l'élection ou de la nomination

Description	Rémunération ou gratification perçue au cours de l'année précédente
Néant	

5° Les activités professionnelles exercées à la date de l'élection ou de la nomination par le conjoint, le partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou le concubin

Conjoint, partenaire lié par PACS ou concubin	Activité professionnelle
Néant	

6° Les fonctions bénévoles susceptibles de faire naître un conflit d'intérêts

Nom et objet social de la structure ou de la personne morale	Description des activités et responsabilités exercées
ARS Hauts-de-France	Membre du Conseil d'administration Commentaire : [REDACTED]

7° Les fonctions et mandats électifs exercés à la date de l'élection ou de la nomination et au cours des cinq années précédant celle-ci

Description	Rémunération, indemnité ou gratification
Maire de Montcornet depuis le 05/2020 Commentaire : [REDACTED]	2020 : 11 700 € Net 2021 : 20 100 € Net 2022 : 20 100 € Net 2023 : 20 100 € Net 2024 : 20 100 € Net 2025 : 8 395 € Net
Président du syndicat des eaux de la région de Montcornet depuis le 06/2020 Commentaire : [REDACTED]	2020 : 2 850 € Net 2021 : 5 250 € Net 2022 : 5 250 € Net 2023 : 5 250 € Net 2024 : 5 250 € Net 2025 : 1 000 € Net
Vice-Président de la CCPT de 07/2020 à 02/2025 Commentaire : [REDACTED] Passage en 2025 le 6 février de la fonction de vice-président à celle de président de la CCPT	2020 : 3 180 € Net 2021 : 6 360 € Net 2022 : 6 360 € Net 2023 : 6 360 € Net 2024 : 6 360 € Net 2025 : 650 € Net
Président de la CCPT depuis le 02/2025 Commentaire : En cours	2025 : 3 392 € Net

Observations

Je soussigné Thomas HENNEQUIN certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués dans la présente déclaration.

Fait, le 25/05/2025 22:34:12

Signature : Thomas HENNEQUIN